

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

TRANSPORT

04

ADMINISTRATION

08

ECONOMIE

07

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

02

N° 2916

17 Octobre 2023

17 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001639/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000262/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ORGANISATION D'UN EXERCICE PARTIEL DE CRISE DE SÛRETÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	073/D/EDC/DG/DEP/RAF/SPM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT ISSU DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°002/DP/EDC/PHLP/CIPM/2022 DU 12 OCTOBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	000012/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	004/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	0001/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0001/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 004/D/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°004/D/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 06/C/CEV/SG/SIGAMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

8	<p>Reference 23-00000010/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/ Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 23-002 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION D'ARCHIVAGE NUMERIQUE POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

9	<p>Reference 013/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°013/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2023 DU 16/10/2023 POUR LA REALISATION DE SEPT (07) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE : NGARA-NGHO, NGUIRWIRI ET NDANGA-LAOUNINGA ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 16-11-2023</p>
----------	---

10	<p>Reference 0000011/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 23-003 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION D'UN SYSTEME DE GESTION DE BASE DE DONNEES POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

11	<p>Reference 108/ARMP/DG/23 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 108/ARMP/DG/23</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	05/DM/CEV/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
13	Reference	23/1000/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/07/2023, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE CYBERSECURITE AVEC DES UNIVERSITES LOCALES, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	Reference	0000158/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 23-003 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION D'UN SYSTEME DE GESTION DE BASE DE DONNEES POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	Reference	05/C/CEV/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
16	Reference	002/DC/Camair-Co/CIPM/2023 DU 17/10/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES DROITS ANNUELS DE SOUSCRIPTION À L'USAGE DES LOGICIELS SAGE 100 ENTREPRISE I7 ET SAGE SUITE RH ET PAIE I7 (VERSIONS CLOUD) A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-11-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 10/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/07/2023, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE CYBERSECURITE AVEC DES UNIVERSITES LOCALES, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 00008270/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00008270/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI. - Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-11-2023
-----------	---

20	Reference 2023/018/AONO/DG/CIPM/CAMTEL Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/018/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 18 KVA AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU D'ACCÈS MOBILE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 13-11-2023
-----------	--

21	Reference 011/AONO/C-BIYOUHA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 011/AONO/C-BIYOUHA/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE ROUTE ET CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BIYOUHA Nature de prestation Travaux Date de cloture 17-10-2023
-----------	--

22	Reference 2023/017/AONO/DG/CIPM/CAMTEL Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/017/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 22 KVA CHACUN AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU DE TRANSPORT. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 09-11-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [004/AONO/CAMAIR-Co/CIPM/2023 DU 16/10/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 16/10/2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-11-2023

24

Reference [0001/C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0001/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

25

Reference [00027](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES CONTRATS ATTRIBUES SUR LA BASE DE LA SELECTION FONDEE SUR LA QUALIFICATION DES CONSULTANTS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [00026/D/CCAA/DG/PDST/COO/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000262/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ORGANISATION D'UN EXERCICE PARTIEL DE CRISE DE SÛRETÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [06/DM/CEV/SG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

28

Reference [2526-23/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°2526-23/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ EERDIS SARL, B.P 17472, DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI. -

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [000157/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 23-002 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION D'ARCHIVAGE NUMERIQUE POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30

Reference [0000159/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [09830/23DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09830/23DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 13 OCT 2023 PORTANT PUBUCATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

32

Reference [09/AONO/CFC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°09/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AGENCE ET DE LA MAISON D'ASTREINTE DU CHEF D'AGENCE DE BERTOUA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CFC, EXERCICE 2023

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 15-11-2023

33

Reference [09842/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY](#) [Lire](#)

Titre/objet RECTIFICATIF 1 N°09842/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 13 OCT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE, MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20" X 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLES/HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE, LES RECTIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUS RÉFÉRENCÉ SUITE À L'ADDITIF 1 N°09209/23/DG/DAG/S-DAMP/DAIVIP/SMP/NY DU 22/09/2023: PIÈCES DU DAO MAINTENIR PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET/OU AIR/HUILE) PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) PIECE N° 5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000262/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ORGANISATION D'UN EXERCICE PARTIEL DE CRISE DE SÛRETÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
LE DIRECTEUR GENERAL

Vu	la Constitution ;	
Vu	la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;	
Vu	la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;	
Vu	la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;	
Vu	le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;	
Vu	le Décret n° 2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;	
Vu	le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;	
Vu	le Décret N°2023/143 du 24 février 2023 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;	
Vu	la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;	
Vu	l'Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N° 000262 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 pour le Recrutement d'un cabinet en vue de l'organisation d'un exercice partiel de crise de sureté à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;	
Vu	le procès-verbal de session de la CIPM du 08 septembre 2023 ;	
Considérant les nécessités de service ;		

DECIDE :

Article 1^{er}: Le Cabinet d'experts ci-dessous, est déclaré attributaire du marché relatif à l'Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt susmentionné suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	AVIEX CONSULTING	Organisation d'un exercice partiel de crise de sûreté à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.	99 573 750	45 jours

Article 2 : Le Directeur Général dudit Cabinet sera invité au PDST-VA pour la finalisation de son Contrat.

Article 3 : Les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur les fonds BIRD 8650-CM.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

-

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT ISSU DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS
N°002/DP/EDC/PHLP/CIPM/2022 DU 12 OCTOBRE 2022 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU
FINANCEMENT AFD DANS LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu la demande de propositions N°002/DP/EDC/PHLP/CIPM/2022 du 12 Octobre 2022 pour la réalisation de l'audit externe du financement AFD dans le Projet hydroélectrique de Lom Pangar, exercices 2021, 2022 et 2023 ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 15 Novembre 2022, relative à l'ouverture des propositions techniques de la demande de propositions susmentionnée ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 04 août 2023, relative à l'examen du rapport consolidé d'analyse des propositions reçues dans le cadre de la demande de propositions susmentionnée ;

Vu l'avis de non objection de l'AFD sur le rapport d'évaluation combiné des propositions par correspondance N°2023/YAO/FL/nk/1503-23 du 20 septembre 2023 ;

Vu le Procès-verbal de négociations du 28 septembre 2023 entre EDC et le Groupement BBI ADVISORY & AUDIT / PYRAMIS AUDIT & CONSEIL ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Groupement BBI ADVISORY & AUDIT / PYRAMIS AUDIT & CONSEIL, Tél. : (237) 697 54 60 99 / 222 23 13 90, Email: isaac.bela@uhy-bbi.com, a été retenu comme attributaire du contrat relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'audit externe du financement AFD dans le Projet hydroélectrique de Lom Pangar, exercices 2021, 2022 et 2023 selon les modalités ci-dessous :

- Montant HTVA : **Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) F CFA ;**
- Montant TTC : **Dix-sept millions deux cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante (17 291 250)**
- Délai d'exécution : **Un (01) mois pour chaque mission.**

Article 2 : Le Mandataire du Groupement BBI ADVISORY & AUDIT / PYRAMIS AUDIT & CONSEIL est invité à prendre les dispositions nécessaires pour l'établissement du contrat correspondant.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE**

Par DECISION N°0000159/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 DU

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ITE EXPERT SARL	29 999 997	29 999 997	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire ITE EXPERT SARL, B.P : 1 333 YAOUNDE, Tél : 691 753 138/ 675 027 996, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour le déploiement de l'ERP dans les 6 bassins pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 29 999 997 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) FCFA et un délai de prestation de trois (03) mois calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE N°004/C/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) COMMUNIQUE :

Par Décision N°004_/D/QC/DG/DAC/SMP/2023 du 16/10/2023 l'entreprise ci-après, a été retenue comme attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Camair-Co	MILLENIUM SERVICES SARL 210, Rue Foch BP 10 335 Douala Tel : 691 60 21 88 Email: directions.millenum@gmail.com	28 238 400	Trente (30) jours

Elle est par conséquent invitée à prendre attache avec les services compétents de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)**, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les autres soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) dans un délai maximum de Quinze (15) jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué vaut mainlevée de Caution./-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

DECISION N° 0001/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 du 04 Septembre 2023 pour l'acquisition des équipements agricoles au profit des agropoles maïs de Ntui et de Ouro-Dolé, en deux (02) lots ;

Considérant la lettre n°2023/08/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 12 octobre 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL** ci-après est déclarée attributaire des Marchés susmentionnés pour les montants et délais suivants :

Lots	Adjudicataires	Montants des offres TTC en FCFA	Délais
1	MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P: 33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61	Cinquante-sept millions (57 000 000)	Trois (03) mois
2	MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P: 33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61	Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 180)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

DECISION N°004/D/QC/DG/DAC/SMP/2023 DU 16/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général Des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret N°2006/293 du 11 septembre 2006 fixant la création de la nouvelle compagnie aérienne du Cameroun « Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) » ; Vu le Décret N°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux

Marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°2021/026 du 19 Janvier 2021 portant nomination du Directeur Général de la Société Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;

Vu les Résolutions du Conseil d'Administration de Camair-Co complétant le Décret N°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques ;

Vu la Demande de Cotation N° **001/DC/CAMAIR-Co/CIPM/2023** du **29/05/2023** pour la fourniture du matériel informatique à la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Camair-Co du 22 Juin 2023.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après, est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise Entrep	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
Lot Unique	Camair-Co	MILLENIUUM SERVICES SARL 210, Rue Foch BP 10 335 Douala Tel : 691 60 21 88 Email: directions.millenium@gmail.com	28 238 400	Trente (30) jours

Article 2: Laprésente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera./-

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

COMMUNE D'EVODOULA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Maire de la Commune d'Evodoula, autorité contractante, communique :

La prestation relative aux travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
1. 1.	Entreprise MUSEC SARL B.P : 1494 Bafoussam Tél : 680 393 051 / 658 721 957	304 980 289 F CFA	09 mois
1. 2.	Entreprise AIR FORAGE	Eliminée à l'Offre Financière	
1. 3.	Entreprise LA BELLE BRIQUE SARL	Eliminée à l'Offre Financière	
1. 4.	Entreprise MADI GROUP	Eliminée à l'Offre Financière	
1. 5.	Groupement R2N & AFRONET INTERNATIONAL SARL	Eliminé à l'Offre Financière	
1. 6.	Entreprise EGLO	Eliminée à l'Offre Technique	
1. 7.	Entreprise MBACHAN CONSTRUCTION COMPAGNY LIMITED	Eliminée à l'Offre Administrative	

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula, pour les formalités d'élaboration du contrat y afférent.

EVODOULA le 6 Octobre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-002 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION D'ARCHIVAGE NUMERIQUE POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N°0000157/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 DU

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	KIAMA S.A	19 743 221	19 743 221	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire KIAMA S.A, BP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour recrutement d'un consultant pour la conception et le développement d'une application d'archivage numérique pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 19 743 221 (dix-neuf millions sept cent quarante-trois mille deux cent vingt un) FCFA et un délai de prestation de trois (03) mois calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°013/AONO/RN/D47/C-TBRO/CIPM/SG/2023 DU 16/10/2023 POUR LA REALISATION DE SEPT (07) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE : NGARA-NGHO, NGUIRWIRI ET NDANGA-LAOUNINGA ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , KFW/IPEX BANK (KFW/IPEX BANK) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La réalisation de sept (07) forages productifs équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de : ngara-ngho, mayo-bini, nagga, mbikouni village, MAYO-NDAH NGUIRWIRI ET NDANGA-LAOUNINGA ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Touboro (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles pour la réalisation des travaux suivant la description et les localités ci-dessus mentionnée.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national public spécifiées dans les « Directives pour la Passation de Marchés : »; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

6. Financement

la KREDITANSTALT FUR WIEDERAUFBAU (KFW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Technique sis à l'Hotel de Ville do Touboro dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, **tous les Jours ouvrables de 08 heures à 15 heures.**

8. Acquisition du Dossier

Ils peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de la Commune de Touboro uri montant de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**, équivalent à environ soixante-seize virgule neuf (76,09) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAU, de dix mille (10 000) Francs CFA, soit environ (15,22) Euros, pour les Candidats non-residents qui le désirent.

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **16/11/2023 à 10 heures**. La procédure de remise des offres par vole électronique n'est pas permise.

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de **deux (02) mois maximum**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de un million trente-cinq mille cinq cent vingt-deux (1035 522) Francs CFA, équivalent à environ (1579,03) Euros, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

12. Recevabilité des Offres

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre « une garantie de l'offre », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de un million trente-cinq mille cinq cent vingt-deux (1035 522) Francs CFA, équivalent à environ (1579,03) Euros, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible. ; La garantie de l'offre n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

13. Ouverture des Plis

Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire dûment mandaté qui le souhaite à la même adresse, le **16/11/2023 à 11 heures**.

14. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification ;

- Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (P V) de réception provisoire ou définitive des travaux ou prestations de l'entreprise dans le domaine hydraulique au cours des cinq (05) dernières années ;

- Présence au moins deux (02) contrats et PV de réception correspondant, des travaux réalisés par l'entreprise dans le domaine des travaux similaires (implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe) au cours des cinq (05) dernières années ;

- Présence des documents prouvant que le soumissionnaire dispose des moyens matériels y compris pour la réalisation des travaux de forage (en propriété, en bail, en location, etc.) tels que : 01 sondeuse complète, 01 camion benne pour transport de matériels et matériaux, Matériel de mesure et Accessoires pour essai d'exhaure, etc...

- Justifier de la possession d'un personnel Jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables notamment ; 01 Conducteur de travaux minimum Ingénieur des Travaux de Génie Rural ou Génie Civil (Bac+3) ; 01 hydrogéologue ou hydro géophysicien pour l'implantation du forage, 01 Chef de chantier, minimum Technicien Supérieur de Génie-civil ou Génie Rural (BAC + 2) ; 01 Technicien foreur (CAP) ou équivalent ;

- Présenter une méthodologie d'exécution cohérente des travaux, y compris la méthode pour l'étude d'hydrogéologique et un planning des travaux ;

- Disposer d'avoir en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à dix millions (10.000.000) de francs CFA, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible

15. Attribution

tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

16. Durée Validité des Offres

quatre-vingt-dix (90) jours,

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Technique sis à l'Hotel de Ville de Touboro dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les Jours ouvrables de **08 heures à 15 heures**. BP: 33 Touboro Tél.: 655 862 296
Email: touborocouncil@gmail.com

TOUBORO le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-003 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION D'UN SYSTEME DE GESTION DE BASE DE DONNEES POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :

Par DECISION N°000158/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2023 DU

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	KIAMA S.A	24 928 020	28 457 820	Après négociation, le montant TTC est de 25 000 000

Article 1^{er} – le soumissionnaire KIAMA S.A, BP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour la conception d'un système de de gestion de base de données pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA et un délai de prestation de deux (02) mois calendaires.

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 108/ARMP/DG/23

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), porte à la connaissance des acteurs du système des Marchés Publics et des partenaires techniques et financiers, que l'ARMP, dans le cadre de sa mission de facilitation et de surveillance du système, notamment d'animation et d'alimentation du système d'information des Marchés Publics que lui confère le Code des Marchés Publics, a conçu et déployé le **système intégré de gestion ouvert et multiplateformes des Marchés Publics du Cameroun, dénommé PRIDESOFT ©**.

PRIDESOFT est un kaléidoscope de modules et de fonctionnalités techniques qui participent à l'accomplissement de multiples fonctions stratégiques et opérationnelles, au service des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Parfaite illustration de l'introduction de la dématérialisation dans la gouvernance des Marchés Publics, PRIDESOFT est un outil de suivi stratégique de la Dépense Publique à travers la Commande Publique au Cameroun.

Afin de faciliter l'utilisation de cet instrument révolutionnaire, l'ARMP a entrepris d'organiser des formations à l'intention des nombreux acteurs et intervenants de l'écosystème des Marchés Publics.

La 1^{ère} série de Formations de 100 acteurs à l'utilisation du système PRIDESOFT, se déroulera du **23 octobre au 24 novembre 2023**, à l'hôtel Girafe à Yaoundé.

Par ailleurs, les acteurs désireux de faire partie des prochaines sessions de formations sont invités à saisir l'ARMP.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNE D'EVODOULA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA,

Vu	la Constitution ;
Vu	La loi N°64/06/ COR du 12 novembre 1964 instituant la Commune mixte rurale d'Evodoula ;
Vu	la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu	la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu	la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu	le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu	le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu	l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu	Le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSU Patrick au poste de Préfet du Département de la Lekie ;

Vu	le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu	le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu	L'arrêté N°000241/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim en qualité de Maire de la Commune d'Evodoula ;
Vu	La circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu	l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 en procédure d'urgence du 29 Juin 2023 pour le recrutement d'un cabinet d'architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 ET T4 dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre.
Vu	La lettre 23N°7608 du Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) en date du 19 septembre 2023 ;
Considérant les nécessités de service ;	

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula; objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 en procédure d'urgence du 29 Juin 2023, l'Entreprise **AP CONSUL & SERVICE SARL** Tél : **679 624 979 / 677 697 795**, pour un **montant TTC de francs CFA 19 201 158 (Dix-neuf Millions Deux Cent Un Mille Cent Cinquante-Huit)** délai d'exécution **Dix(10) mois**.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur

EVODOULA le 6 Octobre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/07/2023, POUR L'ACQUISITION DU
MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE
RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE CYBERSECURITE AVEC DES UNIVERSITES
LOCALES, EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,****Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;**Vu** la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;**Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;**Vu** le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;**Vu** La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;**Vu** L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;**Vu** l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;**Vu** La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;**Vu** la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**Vu** La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;**Vu** La Décision n°23-769/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ ANTIC) ;**Vu** La résolution N°1 du 21 juin 2023, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21/07/2023, pour l'acquisition du Matériel Informatique en vue de la mise en place d'un Programme National de Recherche et de Développement des Solutions de Cybersécurité avec des Universités locales, exercice 2023 ;**Considérant** la Correspondance N°06/N/DG/ANTIC/P/CIPM/SEC datée du 12 octobre 2023, portant Proposition d'Attribution de d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21/07/2023, exercice 2023**DECIDE :****Article 1^{er}:** L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21/07/2023, pour l'acquisition du Matériel Informatique en vue de la mise en place d'un Programme National de Recherche et de Développement des Solutions de Cybersécurité avec des Universités locales, exercice 2023, est attribué ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
----------	--------------	----------------------	-------------

Acquisition du Matériel Informatique en vue de la mise en place d'un Programme National de Recherche et de Développement des Solutions de Cybersécurité avec des Universités locales, exercice 2023	PU Société PURE Energy Africa S.A. B.P.: 6870-Yaoundé; Tel: 691 723 257	<i>Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations</i>	Soixante-dix-neuf millions huit cent vingt-deux mille neuf cent soixante-neuf (79 822 969) FCFA
--	--	---	--

Article 2 : Ladite Structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales-Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement des projets de Lettre-Commandes y relatifs.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-003 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION D'UN SYSTEME DE GESTION DE BASE DE DONNEES POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- Vu la circulaire n° 000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
- Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
- Vu l'Appel d'offres National Restreint N° 23-003 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 pour le recrutement d'un consultant pour la conception d'un système de de gestion de base de données pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME).
- Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 10 Octobre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire **KIAMA S.A, BP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour la conception d'un système de de gestion de base de données pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA et un délai de prestation de deux (02) mois calendaires.**

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE D'EVODOULA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Maire de la Commune d'Evodoula, autorité contractante, communique :

La prestation relative au recrutement d'un cabinet d'architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
1. 1.	Entreprise PS CONSUL & SERVICE SARL B.P : 12 854 Ydé Tél : 679 624 979 / 677 697 795	19 201 158 F CFA	10 mois
1. 2.	Entreprise CER ENGENIERING BTP	Eliminée pour Dossier Administratif incomplet	

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les 07 jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula, pour les formalités d'élaboration du contrat y afférent.

EVODOULA le 6 Octobre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE DES DROITS ANNUELS DE SOUSCRIPTION À L'USAGE DES LOGICIELS SAGE 100 ENTREPRISE I7 ET SAGE SUITE RH ET PAIE I7 (VERSIONS CLOUD) A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renouvellement des droits de souscription à l'usage des solutions SAGE 100 entreprise i7 et Sage suite RH et Paie i7 utilisées par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) pour sa gestion comptable, financière, de la paie et Ressources Humaines,

Le Directeur Général de la compagnie envisage de sélectionner une entreprise de référence pour la fourniture des droits d'usage desdites solutions ainsi qu'une assistance aux utilisateurs pour la période allant de **Novembre 2023 à Novembre 2024**.

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de l'agrément de SAGE (éditeur du logiciel) et exerçant dans le domaine de la fourniture des solutions informatiques.

2. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149, Avenue du General de Gaulle Douala Bonanjo, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt Cinq Mille francs CFA)** de la banque BICEC compte N° **335988 00001 89** au profit de « **Compte d'Affectation Spécial CAS- ARMP** ».

3. Remises des offres

Le détail estimatif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le **02/11/2023 à 10 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la CAMAIR-CO et portant la mention:

Consultation N°002/DC/Camair-Co/CIPM/2023 du 17/10/2023
pour la fourniture des droits annuels de souscription à l'usage des logiciels SAGE 100 entreprise i7 et SAGE SUITE RH et paie i7 (versions cloud) à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, d'un montant de **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs FCFA** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

5. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **02/11/2023 à 11 heures**, heure locale dans la salle de conférence du 2ème étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Fret Aéroport).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149, Avenue du General de Gaulle Douala Bonanjo, Tel : 233 42 20 10/ 233 50 55 01, Fax : 233 42 20 30, Email: tender.board@camair-co.net, au plus tard **Sept (7)** jours avant la date limite de dépôt des offres.

DOUALA le 17 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/07/2023, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE CYBERSECURITE AVEC DES UNIVERSITES LOCALES, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Acquisition du Matériel Informatique en vue de la mise en place d'un Programme National de Recherche et de Développement des Solutions de Cybersécurité avec des Universités locales, exercice 2023	PU Société PURE Energy Africa S.A. B.P.: 6870-Yaoundé; Tel: 691 723 257	<i>Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations</i>	Soixante-dix-neuf millions huit cent vingt-deux mille neuf cent soixante-neuf (79 822 969) FCFA

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00008270/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

La Société **EERDIS SARL, BP 17472 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 68 983 361** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Ladite Société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de Lettre-commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

DOUALA le 9 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE
DE DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE
TRANSFORMATION DU RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES
BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST, PHASE 1**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles, Maître d'Ouvrage, lance dans le cadre de la mise en œuvre des infrastructures sociocommunautaires pour l'agropole de production et de transformation de l'agropole de riz de Galim, un APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT, en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux d'électrification de l'usine de décortilage du riz de Bazingang pour l'agropole de production et de transformation du riz de Galim, Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest, phase 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent avis d'appel d'offres, comprennent les opérations suivantes:

- l'installation du chantier ;
- l'étude et piquetage ;
- les fouilles en terrain normal ;
- la construction d'un réseau triphasée HTA aérien ;
- la construction d'un réseau mixte MT/BT ;
- la pose de transformation H61 ;
- la construction d'un réseau BT aérien triphasée 3x 70 mm² + 2EP+NP ou 2x50 mm +2EP+NP Câble Pré assemblé ou torsadé 4x25mm² ;
- les prestations connexes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) des travaux à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les travaux d'installation de reseaux électriques.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Programme Agropoles de l'exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, sise au quartier Mimboman Sapeur, à l'ancien immeuble CNPS dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs** payables au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du DAO.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres comme précisée au point 11.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur au plus tard le **08 NOVEMBRE 2023 à 12 heures**, heure locale, et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 13 OCTOBRE 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE
DECORTICAGE DU RIZ DE BAZINGANG POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DU
RIZ DE GALIM, ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST,
PHASE 1
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres, est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Le montant de la caution est de **un million huit-cent mille (1 800 000) FCFA**.

Cette caution provisoire sera valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple du DAO sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 NOVEMBRE 2023 à 13 heures**, à la **Salle de réunion de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles** sise au Mimboman Sapeur-Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après expiration du délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Délai d'exécution supérieur à 3 mois ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autre part ;
- Non production d'un CCAP complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- Non production d'un CCTP paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention « lu et approuvé » ;
- Note technique inférieure à **75%**.

NB : Pour être éligible à l'analyse technique, le soumissionnaire ne doit satisfaire à aucun critère éliminatoire.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères suivants :

- Capacité financière du soumissionnaire ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- Méthodologie et planning ;
- Qualification du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Présentation de l'Offre.

NB : Seules les offres ayant satisfait à au moins 75% de Oui de ces critères lors de l'analyse technique, seront retenues pour l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres, c'est-à-dire remplissant les capacités techniques et financières résultant des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles à Yaoundé- Mimboman Sapeur. (Tél : 653 79 00 09 ou 620 21 75 42, E-mail : bitomoadriam1@yahoo.fr).

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/018/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 18 KVA AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU D'ACCÈS MOBILE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, dans le but de renforcer le parc énergétique et de mettre en place des sources secours en énergie primaire pour le réseau de télécommunication mobile, lance le présent appel d'offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation des groupes électrogènes de 18 KVA avec réservoir intégré de 1000 litres dans les sites du réseau d'accès mobile.A

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur :
La fourniture de 16 groupes électrogènes de secours de 18 KVA avec réservoir de carburant intégré de 1000 litres, inverseur automatique de sources Normal/secours, batterie de démarrage ;
La dépose des groupes électrogènes existants,
La pose de nouveaux groupe électrogènes et de l'inverseur automatique de sources,
La construction d'abri simplifié en grillage épais ;
La fourniture et l'installation du matériel accessoire ;
La réalisation des liaisons équipotentielles et de mise à la terre des groupes électrogènes ;
La réalisation des essais, des tests de mise au point de l'installation, de mise en service des nouveaux groupes électrogènes.
Le détail de la consistance des prestations est indiqué dans le descriptif des fournitures et services accessoires (pièce N°05).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **trois cent millions (300 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Non applicable (NA).

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales intéressées, justifiant une capacité technique dans le domaine concerné

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A25/V114/IJ075/DT/23430010>>>EQUIPEMENTS D'ENERGIE PRIMAIRE.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-22-54-34, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, à la porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **13/11/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/018/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 18 KVA AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU D'ACCÈS MOBILE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant de **Six Millions (6 000 000) de francs CFA**.

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps, le **13/11/2023** à **[JMAO1] 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 201, sis au Bâtiment Technique de la Direction Générale CAMTEL.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1 : critères éliminatoires.

- a) Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique ;
- d) Note technique inférieure à 80% de Oui sur la notation des critères essentiels ;
- e) Présence des informations financières dans l'offre technique ;
- f) Non conformités des fournitures proposées à au moins une des spécifications techniques majeures du descriptif des fournitures et services accessoires, notamment : la vitesse nominale, la fréquence nominale et variation, le mode de refroidissement, la source de démarrage, le combustible, l'armoie d'inversion automatique de sources normale/secours, le type de cuve ;
- g) Absence ou non-conformité de l'autorisation du fabricant ;
- h) Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- i) Absence d'attestation/de certificat de garantie des équipements ;
- j) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
- k) Dossier financier incomplet.

14.2 Critères essentiels

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références générales et spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- c) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- d) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices (2020, 2021,2022) égal ou supérieur à la moitié du coût prévisionnel des prestations ;
- e) Capacité financière d'un montant de de **cent millions (100 000 000) FCFA** délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI) ;
- f) Connaissance des sites d'exécution des prestations ;
- g) Disponibilité des équipements de protection individuelle adéquats ;
- h) Proposition d'un service après-vente (SAV) ;
- i) Respect du délai prévisionnel de livraison ;
- j) Preuves d'acceptation des conditions du contrat.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant la proposition financière la « moins disante » dont les offres rempliront pour l'essentiel les critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222-22-54-34/222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE BIYOUHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE[°]
011/AONO/C-BIYOUHA/CIPM/2023 DU 16 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UNE ROUTE ET CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DANS LA COMMUNE DE
BIYOUHA FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BIYOUHA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de désenclaver la Commune de BIYOUHA, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'une route et construction d'un dalot triple dans la Commune de BIYOUHA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux préliminaires

réhabilitation de la route NKOSSING- LIBEGUI- CARREFOUR MEMEL

ü Emprise (Débroussaillage, dessouchage des bambous de chine, abattage d'arbres) ;

ü Terrassement de la chaussée (purge, remblai, mise en forme de la plateforme, reprofilage, couche de roulement en grave latéritique, création d'exutoires au Bulldozer ou à la pelle) ;

ü Assainissement et drainage.

construction d'un pont définitif sur la rivière « LONGO » INTER SOMAPAN- SONG NKOUMONDO (NDONG MAGLOIRE- NIET NDOBO)

ü Nettoyage et terrassement ;

ü Ouvrage d'art (dépose de l'ouvrage existant, curage du lit du cours d'eau, fouilles, enrochement, réalisation des ouvrages en béton armé) ;

ü Signalisation et équipement de sécurité ;

Mise en œuvre du cahier de charges environnementales

ü Arroser des zones de travaux si nécessaire ;

ü Achat des kits anti-pollution ou dépollution permettant de pallier aux cas de déversements accidentels des produits toxiques ou dangereux ;

ü Elaboration et exécution d'un programme de sensibilisation globale du projet sur les thématiques préalablement validées par le Maître d'ouvrage ;

ü Fourniture et pose des panneaux de signalisation adéquate des zones des travaux et des balises.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **quatre-vingt millions huit cent vingt-six mille deux cent cinquante (80 826 250) francs CFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de BIYOUHA, B.P: , Tél: (237) 695.06.72.54 / 656.13.71.00:** , dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de BIYOUHA, B.P: , Tél: (237) 656137100 / 695067254:** , dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de BIYOUHA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de BIYOUHA, au plus tard le **16 Novembre 2023 à 12 heures** locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

N° 011/AONO/C-BIYOUHA/CIPM/2023 DU 16 Octobre 2023

POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UNE ROUTE ET CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **un million six cent seize mille cinq cent vingt-cinq (1 616 525) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16 Novembre 2023 à 13 heures** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIYOUHA, dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation sur la base des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- L'absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- La note technique inférieure à 70% (au moins 21 « OUI » sur 30) ;
- L'absence d'un marché de route réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des cinq (05) dernières années (2017-2023) ;
- L'absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Les références ;
- Le délai d'exécution ;
- L'absence de la mention BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sur le registre de commerce ;
- Le personnel ;
- Les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres ; et cent vingt jours (120) pour leur caution.

1. Additif

Le Maire de la Commune de BIYOUHA se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Mairie de BIYOUHA**.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/017/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 22 KVA CHACUN AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU DE TRANSPORT.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, dans le but de renforcer le parc énergétique et de mettre en place des sources de secours en énergie primaire pour le réseau de télécommunication, relance le présent appel d'offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation des groupes électrogènes de 22 KVA avec réservoir intégré de 1000 litres dans les sites du réseau de transport.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- La fourniture de vingt-un (21) groupes électrogènes de secours de 22 KVA chacun avec réservoir intégré de 1000 litres ;
- La dépose des groupes électrogènes existants,
- La pose de nouveaux groupe électrogènes et de l'inverseur automatique de sources,
- La construction d'abri simplifié en grillage épais ;
- La fourniture et l'installation du matériel accessoire ;
- Les liaisons équipotentielle et de mise en terre des groupes électrogènes ;
- Les essais, tests de mise au point de l'installation, de mise en service des nouveaux groupes électrogènes.

Le détail de la consistance des prestations est indiqué dans le descriptif des fournitures et services accessoires (pièce N°05).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cinq cent cinquante millions (550 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Non Applicable (NA).

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales intéressées, justifiant une capacité technique dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A25/V114/IJ076/DT/23430010>>>EQUIPEMENTS D'ENERGIE PRIMAIRE.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements des Services Rattachés (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-22-54-34, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, à la porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **09/11/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/017/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/10/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE 22 KVA CHACUN AVEC RÉSERVOIR INTÉGRÉ DE 1000 LITRES DANS LES SITES DU RÉSEAU DE TRANSPORT.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant de **onze millions (11 000 000) de francs CFA**.

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

-

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un temps, le **09/11/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte 201, sis au Bâtiment Technique de la Direction Générale CAMTEL.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1 Critères éliminatoires.

- a) Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique ;
- d) Note technique inférieure à 80% de Oui sur la notation des critères essentiels ;
- e) Présence des informations financières dans l'offre technique ;
- f) Non conformités des fournitures proposées à au moins une des spécifications techniques majeures du descriptif des fournitures et services accessoires, notamment : la vitesse nominale, la fréquence nominale et variation, le mode de refroidissement, la source de démarrage, le combustible, l'armoire d'inversion automatique de sources normale/secours, le type de cuve ;
- g) Absence ou non-conformité de l'autorisation du fabricant ;
- h) Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- i) Absence d'attestation/de certificat de garantie des équipements ;
- j) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
- k) Dossier financier incomplet.

14.2 Critères essentiels

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références générales et spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- c) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées aux spécifications techniques mineures exigées dans le Descriptif des fournitures ;
- d) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices (2020, 2021,2022) égal ou supérieur à la moitié du coût prévisionnel des prestations ;
- e) Capacité financière de **cent quatre-vingt-cinq millions (185 000 000) FCFA** ;
- f) Connaissance des sites d'exécution des prestations ;
- g) Disponibilité des équipements de protection individuelle adéquats ;
- h) Proposition d'un service Après-vente ;
- i) Respect du délai prévisionnel de livraison ;
- j) Preuves d'acceptation des conditions du contrat

15- VISITE DU SITE

Une visite guidée des sites concerné par les prestations, est organisée par le Maitre d'Ouvrage les jours ouvrables, dès publication du présent avis d'appel d'offres, à partir de 10 heures jusqu'à 14 heures précises, à la diligence des Services compétents. A l'issue de cette visite, le prestataire devra élaborer un rapport de ladite visite datée et signée ou un certificat de visite des sites signé sur l'honneur.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant la proposition financière la « moins disante » dont les offres rempliront pour l'essentiel les critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222-22-54-34/222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194/8246 (numéro vert cellule Anticorruption) ».

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 16/10/2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la Souscription par la compagnie d'une police d'assurance automobile, au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la fourniture au profit de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) des prestations de services d'assurances de la flotte automobile.

Les garanties couvertes sont énumérées dans les termes de références (TDR) du présent dossier d'appel d'offres.

3. Allotissement

Il existe un seul lot dans le cadre du présent Dossier d'Appels d'Offres

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances non vie de droit camerounais, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2^{ème} étage du bâtiment siège.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01

Fax: 233 42 20 30

Email: fritz.wotany@camair-co.net; chrispo.etoulem@camair-co; tender.board@camair-co.net

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera au Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2^{ème} étage du bâtiment siège, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) Francs CFA** à la banque BICEC compte **N°33598800001 89** au profit de « **Compte Spécial CAS- ARMP** ».

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme telles, une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), doivent être déposés à la Direction de l'Administration Centrale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de General de Gaulle Douala, au plus tard le **01/11/2023 à 10 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 16/10/2023
POUR LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO) D'UNE POLICE
D'ASSURANCE AUTOMOBILE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Financement : Budget Camair-Co 2023

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de Douze (12) mois

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 annexée au DAO, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de **350 000 (Trois Cent Cinquante Mille) Francs CFA**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **01/11/2023 à 11 heures** et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés dans les locaux de Camair-Co de la zone fret de l'aéroport international de Douala

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Pièces administratives requises non produites dans les délais règlementaires et en originaux ou en copies certifiées conformes;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administrative Particulière (CCAP) paraphés sur chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou substituée;
5. Offre technique et/ou financière incomplète(s);
6. Non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
7. Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

8. Absence d'agrément de la compagnie délivrée par le Ministère en charge des Finances et l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA pour pratiquer les opérations d'assurances de la branche concernée ;

1. Chiffre d'affaires dans la branche automobile inférieur à 1 milliard FCFA en 2021 ;
2. Moins de 4 ans d'exercice dans le domaine des assurances ;
3. Déficit de couverture des engagements règlementés au cours de l'exercice 2022
4. Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générale du soumissionnaire – Ancienneté	15
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des Cinq (05) dernières années	18
Description détaillée des garanties offertes	08
Modalité de mise en jeu des garanties	08
Couverture moyenne des engagements règlementés des exercices 2020, 2021 & 2022 (Etat C4)	15
Couverture moyenne de la marge de solvabilité des exercices 2020, 2021 & 2022 (Etat C11)	20
Cadence de règlement des sinistres au cours des 05 dernières années (Etat C1)	08
Couverture de réassurance dans les branches considérées	05
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale de Camair-Co, Service de Marchés Publics, 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2^{ème} étage du bâtiment siège, Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01

Fax: 233 42 20 30

Email: fritz.wotany@camair-co.net; chrispo.etoulem@camair-co; tender.board@camair-co.net

DOUALA le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

COMMUNIQUE N° 0001/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2023 DU 12 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PAG/UCP/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AU PROFIT DES AGROPOLES MAIS DE NTUI ET DE OURO-DOLE, EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Par décision N° 0001/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2023 du 12 OCTOBRE 2023, déclare l'entreprise **MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL** attributaire des Marchés susmentionnés pour les montants et délais ci-après :

Lots	Adjudicataires	Montants des offres TTC en FCFA	Délais
1	MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P: 33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61	Cinquante-sept millions (57 000 000)	Trois (03) mois
2	MJ GLOBAL BUSINESS SERVICES SARL B.P: 33 051 Yaoundé, Tel : 694 09 79 08/699 11 36 61	Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 180)	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard les sept (07) jours qui suivent, à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles, pour établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES CONTRATS ATTRIBUES SUR LA BASE DE LA
SELECTION FONDEE SUR LA QUALIFICATION DES CONSULTANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA)

Communique :

Les Consultants dont les noms suivent, ayant manifesté leur intérêt pour les missions ci-après, sont informés qu'ils sont retenus pour la réalisation des prestations des services pour les montants et délais suivants :

Année 2022 et plus :

Liste des marchés attribués sur la base de la sélection fondée sur les qualifications des consultants					
Nom du Consultant & Adresse	Date de signature du marché	Méthode de sélection	Prix TTC (FCFA)	Durée	Objet du marché
AVIEX CONSULTING BP : 25 567 Yaoundé Tél : 699 962 908 E-mail : fnndum@yahoo.co.uk	02/12/2023	QC	99 573 750	45 jours	Organisation d'un exercice partiel de crise de sûreté à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
BEC LA ROUTIERE BP: 13704 Yaoundé Tél. : 222 22 35 64	12/12/2022	QC	48 130 642	05 mois	Contrôle et surveillance des travaux de construction du pont (y compris les voies d'accès) sur la route de contournement de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen
ALG, Tél. : +34679688682, E-mail : jmvilardell@alg-global.com	03/05/2023	QC	167 651 953	04 mois	Etude pour la mise en place d'un cadre organisationnel et opérationnel de la supervision économique du transport aérien au Cameroun
NKOUM Lambert Tél. : 699 08 03 35	19/05/2022	CI	11 418 188	45 jours	Elaboration du PSR pour la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé Nsimalen

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF À L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000262/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'ORGANISATION D'UN EXERCICE PARTIEL DE CRISE DE SÛRETÉ À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des Sociétés ayant participé à l'Avis de Demande de Cotations susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	AVIEX CONSULTING	Organisation d'un exercice partiel de crise de sûreté à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen	99 573 750	45 jours

Le Directeur Général de **AVIEX CONSULTING**, est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST-VA), sis au 1^{er} étage de l'Immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen en vue de finaliser le contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamations.

YAOUNDE le 11 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE D'EVODOULA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 29 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA,

Vu	la Constitution ;
Vu	La loi N°64/06/ COR du 12 novembre 1964 instituant la Commune mixte rurale d'Evodoula ;
Vu	la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu	la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
Vu	la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu	le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu	le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu	le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	l'arrêté Conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI du 03 Mars 2021, fixant le calendrier budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisée ;
Vu	l'arrêté N°00062/A/MINDDEVEL du 18 Avril 2022, fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu	Le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSU Patrick au poste de Préfet du Département de la Lekie ;

Vu	le décret N°2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu	le décret le décret N°2021/3353/PM/ du 17 juin 2021, fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu	L'arrêté N°000241/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim en qualité de Maire de la Commune d'Evodoula ;
Vu	La circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu	l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 en procédure d'urgence du 29 Juin 2023 pour les travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 ET T4 dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre.
Vu	La lettre 23N°7609 du Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) en date du 19 septembre 2023 ;
Considérant les nécessités de service ;	

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'Evodoula; objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CUN/CIPM-PCCM/2023 en procédure d'urgence du 29 Juin 2023, l'**Entreprise MUSEC SARL Tél : : 680 393 051 / 658 721 957**, pour un **montant TTC de francs CFA 304 980 289 (Trois Cent Quatre Millions Neuf Cent Quatre-vingt Mille Deux Cent Quatre-vingt-neuf)** délai d'exécution **Neuf (09) mois**.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur

EVODOULA le 6 Octobre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2526-23/DAG/DG/PAD DU 09/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ EERDIS SARL, B.P 17472, DE LA LETTRE-COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0621-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 01070/23/CA/PAD du 30 juin 2023 ;
VU La Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala modifiée et complétée par la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 ;
VU La Résolution n° 0977/22/CA/PAD du 22 décembre 2022 portant adoption du budget de l'exercice 2023 du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 02/08/2023 pour les travaux d'entretien et d'extension de l'éclairage public du port de Douala-Bonabéri ;
VU le compte-rendu de la 51^{ème} session du 25 septembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements (CIPM-ICAE) du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **EERDIS SARL, B.P 17472**, est retenue comme adjudicataire de la Lettre-commande passée après Appel d'Offres National Ouvert n° 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 du 02/08/2023 pour les travaux d'entretien et d'extension de l'éclairage public du port de Douala-Bonabéri.

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE** : **68 983 361 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXÉCUTION** : **douze (12) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 9 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus



AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-002 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION D'ARCHIVAGE NUMERIQUE POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
Vu la circulaire n° 000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
Vu l'Appel d'offres National Restreint **N° 23-002 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 21 AOUT 2023** pour le recrutement d'un consultant pour la conception et le développement d'une application d'archivage numérique pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME).
Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 13 Octobre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire **KIAMA S.A, BP : 15 709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15/ 682 20 26 75, est retenu pour recrutement d'un consultant pour la conception et le développement d'une application d'archivage numérique pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 19 743 221 (dix-neuf millions sept cent quarante-trois mille deux cent vingt un) FCFA et un délai de prestation de trois (03) mois calendaires.**

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT ATTRIBUTION DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
Vu la circulaire n° 000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
Vu l'Appel d'offres National Restreint N° **23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023** pour objet le recrutement d'un consultant pour le déploiement de l'ERP dans les 6 bassins pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME).
Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 13 Octobre 2023.

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire **ITE EXPERT SARL, B.P : 1 333 YAOUNDE, Tél : 691 753 138/ 675 027 996, est retenu pour le recrutement d'un consultant pour le déploiement de l'ERP dans les 6 bassins pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de 29 999 997 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) FCFA et un délai de prestation de trois (03) mois calendaires.**

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°09830/23DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 13 OCT 2023 PORTANT PUBUCATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°086/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/07/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) TRACTEURS AGRICOLES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision **N°09829/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 13 OCT 2023** l'Appel d'Offres National Ouvert n° **086/23/AONO/SDCC/CIPM du 28/07/2023** est déclare infructueux, conformément aux dispositions de rarticle 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

SPEED-APPRO et APPRO & SERVICES SARL élimine pour non satisfaction de certaines caracteristiques techniques

GAROUA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 17 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AGENCE ET DE LA MAISON D'ASTREINTE DU CHEF D'AGENCE DE BERTOUA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT CFC, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble de l'Agence du Crédit Foncier du Cameroun de Bertoua et de la maison d'astreinte du Chef d'Agence, le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation desdits travaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres consistent en la réalisation des travaux de rénovation de l'Agence et de la maison d'astreinte du Chef d'Agence du Crédit Foncier du Cameroun.

Elles comprennent essentiellement les opérations suivantes:

v AGENCE

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- TRAVAUX DE REVETEMENT ;
- TRAVAUX DE PEINTURE ;
- TRAVAUX DE CLIMATISATION ;
- TRAVAUX DE PLOMBERIE.

v MAISON D'ASTREINTE DU CHEF D'AGENCE

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- TRAVAUX DE CHARPENTE-COUVERTURE ;
- TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ;
- TRAVAUX DE PEINTURE ;
- TRAVAUX D'ELECTRICITE ;
- TRAVAUX DE CLIMATISATION ;
- TRAVAUX DE PLOMBERIE-SANITAIRE ;
- TRAVAUX DE VITRERIE ;
- TRAVAUX DE MACONNERIE ;
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA MAISON D'ASTREINTE DU CHEF D'AGENCE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-neuf millions huit cent douze mille cinq cent **(29 812 500) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux concernés par cet Appel d'Offres constituent un lot unique

5. Participation et origine

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2023 ; Imputation : Aménagements.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, exercice 2023 ; Imputation : Aménagements.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2^{ème} étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2^{ème} étage, porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21 contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA**, sur le compte intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la banque BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sise au 2^{ème} étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le **15 Novembre 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09 /AONO/CFC/CIPM/2023 du 17 Octobre 2023
POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AGENCE ET DE LA MAISON D'ASTREINTE DU CHEF
D'AGENCE DE BERTOUA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun dont la liste figure en pièce 12 du DAO. Le montant de la caution de soumission est fixé à cinq cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante (**596 250**) **FCFA**. Elle devra être conforme au modèle présent dans le DAO.

Cette caution devra être valide pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appels d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date originale fixée pour le dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, **le 15 Novembre 2023 à 12 heures 00 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, porte 502.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base de critères éliminatoires et essentiels ci-dessous détaillés :

1) Critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité dans un délai de 48 h suivant l'ouverture des offres d'une pièce administrative autre que la caution de soumission ;
- b) Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de deux références spécifiques en travaux de réhabilitation de bâtiment ;
- e) Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant d'au moins 20 millions de FCFA ;
- g) Note technique inférieure à 75 % de OUI.

2) Critères essentiels

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Moyens Humains ;
- c) Moyens financiers ;
- d) Organisation et méthodologie ;
- e) Matériels et équipements.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre satisfait à tous les critères éliminatoires et est évaluée la **moins- disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés sise au 2^{ème} étage porte 202 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21 au plus tard 14 jours avant la date limite de dépôt des offres.

YAOUNDE le 17 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MISSI Jean Paul

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATIF 1 N°09842/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 13 OCT 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°088/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/08/2023 POUR LA FOURNITURE, MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UNE PRESSE HYDRAULIQUE HORS FOSSE 20" X 54" DE CAPACITE SUPERIEURE OU EGALE A 45 BALLE/HEURE POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE, LES RECTIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUS RÉFÉRENCÉ SUITE À L'ADDITIF 1 N°09209/23/DG/DAG/S-DAMP/DAVIP/SMP/NY DU 22/09/2023: PIÈCES DU DAO MAINTENIR PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) SYSTÈME DE FILTRATION ET DE REFROIDISSEMENT (TOUR DE REFROIDISSEMENT ET ÉCHANGEUR EAU/HUILE ET/OU AIR/HUILE) PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) PIECE N° 5 : DESCRIPTIF DES FOURNITURES LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**